



SANTÉ MENTALE DES ACTIFS EN FRANCE UN ENJEU MAJEUR DE SANTÉ PUBLIQUE

Une étude Fondation Pierre Deniker – IPSOS

Novembre 2018



Avec le soutien de :



SOMMAIRE

Originalité de l'étude	p.2
Des résultats préoccupants	p.3
Focus sur le secteur du BTP	p.6
Réalisation de l'étude, membres du comité scientifique	p.7
Plaidoyer pour une politique d'évaluation et de prévention des troubles psychiques chez les actifs	p.8
Annexes :	
Glossaire	p.10
Méthodologie de l'étude	p.11
Bibliographie	p.12

La **Fondation Pierre Deniker** : une fondation scientifique de référence, des programmes de haute qualité.

Pierre Deniker, professeur de psychiatrie et de neurologie, est l'**initiateur de l'École de Sainte-Anne** : courage, humanisme, innovation. Elle place l'individu et sa famille au cœur de ses préoccupations.

En 2007, les professeurs **Jean-Pierre Olié** et **Henri Lôo** ont voulu poursuivre son œuvre à travers la fondation qu'ils ont créée. Celle-ci a été **reconnue d'utilité publique dès sa création** le 10 mai 2007 et a d'ores et déjà distribué **plus de 2M€** à la recherche et la prévention en santé mentale grâce au mécénat.

La Fondation Pierre Deniker révèle les résultats d'une étude, réalisée avec Ipsos et le soutien de la Fondation BTP+, auprès de 3200 Français représentatifs de la population active.

Première étude jamais réalisée croisant l'évaluation d'une détresse orientant vers un trouble mental* chez les actifs français et leur exposition aux facteurs de risques psychosociaux (FRPS*) liés au travail. Les résultats mettent en évidence l'ampleur et l'urgence de s'emparer de la question de la santé mentale au travail.

En France, plus d'1 actif sur 5 présente une détresse orientant vers un trouble mental.

La Fondation Pierre Deniker en appelle donc aux pouvoirs publics pour qu'ils se saisissent avec une ambition forte, des problématiques des troubles mentaux au travail. Il est urgent que la France construise une politique de prévention des troubles mentaux au travail fondée sur des données scientifiques.



DÉROULÉ DE L'ÉTUDE :

Enquête par questionnaire en ligne entre le 27 février et le 6 mars 2018.

Analyse des données au mois de septembre 2018 avec l'appui du Conservatoire National des Arts et Métiers (Cnam).

Restitution des résultats au Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) à Paris le 26 novembre 2018.

Originalité de l'étude

Points-clés d'une étude épidémiologique transversale inédite en France :

Focus sur les troubles psychiques : l'étude s'intéresse non pas à la souffrance au travail ou au burn-out*, mais à la détection d'un potentiel trouble mental, c'est-à-dire d'une pathologie médicale susceptible d'être soignée.

Des résultats généralisables à la population active occupée française : la taille (3200 personnes) et la représentativité de l'échantillon étudié permettent de tirer des conclusions scientifiques sur la population active occupée.

Une étude qui restitue la complexité des liens entre facteurs de risques psychosociaux liés au travail et détresse orientant vers un trouble mental : nous avons évalué l'exposition des actifs à des facteurs de risques psychosociaux liés au travail et identifié les principaux facteurs significativement associés à la présence d'une détresse psychique.

(*) Voir glossaire p.10

Des résultats préoccupants

22% C'est la proportion de Français actifs présentant une détresse orientant vers un trouble mental.

Ce chiffre passe significativement à :

- 26% pour les femmes contre 19% chez les hommes ;
- 28% chez les aidants* contre 19% chez ceux qui n'ont pas cette responsabilité ;
- 28% chez les personnes qui passent plus d'1h30 par jour dans les transports contre 21% chez celles dont le temps de transport est inférieur à 1h30 ;
- 30% chez les personnes qui ont un revenu annuel inférieur à 15 000 euros contre 22% chez celles qui ont un revenu annuel supérieur à 15 000 euros ;
- 33% chez les personnes qui travaillent en flex-office contre 22% chez celles qui ne travaillent pas en flex-office ;
- 35% chez les personnes qui travaillent plus de 50h par semaine contre 21% chez celles qui travaillent moins de 50h.

Facteur de risque psychosocial lié au travail le plus fortement associé à la présence d'une détresse orientant vers un trouble mental chez tous les actifs :

Nous avons identifié dans l'échantillon global, toute chose égale par ailleurs, le facteur de risque psychosocial le plus fortement associé à une détresse orientant vers un trouble mental.

L'importance de l'équilibre vie privée - vie professionnelle

15% des actifs occupés déclarent ne pas pouvoir mener de front vie professionnelle et vie personnelle. Parmi eux, **45% présentent une détresse orientant vers un trouble mental.**

Pour ceux qui ne sont pas dans cette situation, seuls 18% présentent une détresse orientant vers un trouble mental.



(*) Voir glossaire p.10

« Je suis DRH dans une entreprise industrielle de la chimie et nous sommes extraordinairement attentifs à la prévention des accidents physiques. Il y a 3 ans, j'ai demandé aux médecins du travail de commencer à dénombrer les burn-outs sur la France et la Belgique. Les résultats nous ont interpellés : il y a davantage de burn-outs que d'accidents physiques et les arrêts de travail occasionnés sont en moyenne trois fois plus longs.

Les chiffres de l'étude confortent ce que je constate, ils me permettront de mieux fédérer dans mon entreprise sur la nécessité de prendre ce problème majeur à bras-le-corps.

L'étude confirme également que les femmes sont beaucoup plus impactées que les hommes. Chez nous elles constituent 23% des effectifs et représentent pourtant 50% des burn-outs. En revanche le pourcentage important de salariés qui s'estiment victimes d'agressions ou de violence est une véritable surprise de l'étude.

J'espère que la publicité donnée à cette étude permettra une plus grande prise de conscience en France sur la nécessité des politiques de prévention des troubles psychiques au travail. **Elle nous procure d'ailleurs des outils pour prioriser nos actions. »**

Jean-Christophe Sciberras, directeur des ressources humaines et directeur des relations sociales et de l'innovation sociale chez Solvay.

(*) Voir glossaire p.10

Le poids des facteurs de risques psychosociaux liés au travail sur une détresse orientant vers un trouble mental varie selon les individus :

Pour chacune des populations suivantes, nous avons identifié les facteurs de risques psychosociaux les plus associés à cette détresse.

Pour les salariés :

- **L'importance d'avoir un travail valorisant**

22% des salariés déclarent que leur travail ne les fait pas se sentir utiles et ne leur donne pas une bonne opinion d'eux-mêmes. Parmi eux, 40% présentent une détresse orientant vers un trouble mental. Pour ceux qui ne sont pas dans cette situation, seuls 18% présentent une détresse orientant vers un trouble mental.

- **L'importance de la solidarité au travail**

27% des salariés déclarent ne pas pouvoir compter sur leurs collègues. Parmi eux, 39% présentent une détresse orientant vers un trouble mental. Pour ceux qui ne sont pas dans cette situation, seuls 17% présentent une détresse orientant vers un trouble mental.

- **L'importance de la communication au travail**

44% des salariés déclarent que la communication et la circulation de l'information dans leur travail ne sont pas satisfaisantes. Parmi eux, 32% présentent une détresse orientant vers un trouble mental. Pour ceux qui ne sont pas dans cette situation, seuls 15% présentent une détresse orientant vers un trouble mental.

Pour les indépendants :

- **L'importance de la confiance en l'avenir professionnel**

49% des indépendants déclarent craindre pour leur avenir professionnel. Parmi eux, 30% présentent une détresse orientant vers un trouble mental. Pour ceux qui ne sont pas dans cette situation, seuls 9% présentent une détresse orientant vers un trouble mental.

Pour les femmes :

- **L'importance d'avoir un travail valorisant**

22% des femmes déclarent que leur travail ne les fait pas se sentir utiles et ne leur donne pas une bonne opinion d'elles-mêmes. Parmi elles, 46% présentent une détresse orientant vers un trouble mental. Pour celles qui ne sont pas dans cette situation, seules 20% présentent une détresse orientant vers un trouble mental.

« Les médecins du travail sont davantage formés à reconnaître les symptômes cliniques d'une souffrance psychique qu'à identifier ce qui, dans le travail, a pu conduire à cette situation. C'est pourquoi cette étude est essentielle.

Elle offre des données, mesurées, sur les facteurs impactant la santé mentale des actifs.

Elle ouvre des pistes de prévention et montre la nécessité d'une meilleure organisation des acteurs de la santé au travail : les services de santé au travail doivent travailler étroitement avec les RH et les médecins qui suivent les personnes en souffrance. Cela permettra une prévention plus efficace et facilitera l'identification des propositions d'adaptation qui favoriseront le maintien ou le retour à l'emploi des patients en difficulté. »

Dr Nicolas Brosset, médecin du travail, référent risques psychosociaux, Groupe PSA-Peugeot-Citroën.

- **Le poids du harcèlement au travail**

20% des femmes déclarent avoir à leur travail une (ou plusieurs) personnes qui prend plaisir à les faire souffrir. Parmi elles, 44% présentent une détresse orientant vers un trouble mental. Pour celles qui ne sont pas dans cette situation, seules 21% présentent une détresse orientant vers un trouble mental.

Pour les hommes :

- **L'importance de la solidarité au travail**

28% des hommes déclarent ne pas pouvoir compter sur leurs collègues. Parmi eux, 33% présentent une détresse orientant vers un trouble mental. Pour ceux qui ne sont pas dans cette situation, seuls 13% présentent une détresse orientant vers un trouble mental.

- **La qualité des relations humaines au travail**

38% des hommes déclarent être souvent en contact avec des personnes impolies ou agressives. Parmi eux, 27% présentent une détresse orientant vers un trouble mental. Pour ceux qui ne sont pas dans cette situation, seuls 14% présentent une détresse orientant vers un trouble mental.

Pour les aidants* :

- **Le poids du harcèlement au travail**

30% des aidants déclarent avoir à leur travail une (ou plusieurs) personnes qui prend plaisir à les faire souffrir. Parmi eux, 39% présentent une détresse orientant vers un trouble mental. Pour ceux qui ne sont pas dans cette situation, seuls 24% présentent une détresse orientant vers un trouble mental.

- **L'importance d'avoir un travail valorisant**

23% des aidants déclarent que leur travail ne les fait pas se sentir utiles et ne leur donne pas une bonne opinion d'eux-mêmes. Parmi eux 48% présentent une détresse orientant vers un trouble mental. Pour ceux qui ne sont pas dans cette situation, seuls 23% présentent une détresse orientant vers un trouble mental.

- **L'importance d'être soutenu par sa hiérarchie**

21% des aidants déclarent ne pas être soutenus par leur hiérarchie. Parmi eux, 48% présentent une détresse orientant vers un trouble mental. Pour ceux qui ne sont pas dans cette situation, seuls 24% présentent une détresse orientant vers un trouble mental.

(*) Voir glossaire p.10



FOCUS SUR

Le secteur du bâtiment et des travaux publics

19%

c'est la proportion des actifs du secteur du BTP pouvant potentiellement présenter une détresse orientant vers un trouble mental. La légère différence avec la population active globale est non significative.

Certains facteurs de risques psychosociaux liés au travail ont une influence sur une détresse orientant vers un trouble mental :

- **L'importance de l'équilibre vie privée - vie professionnelle**

13% des actifs du BTP déclarent ne pas parvenir à mener de front vie professionnelle et vie personnelle. Parmi eux, 50% présentent une détresse orientant vers un trouble mental. Pour ceux qui ne sont pas dans cette situation, seuls 14 % présentent une détresse orientant vers un trouble mental.

- **La qualité des relations humaines au travail**

37% des actifs du BTP déclarent être souvent en contact avec des personnes impolies ou agressives. Parmi eux, 34% présentent une détresse orientant vers un trouble mental. Pour ceux qui ne sont pas dans cette situation, seuls 10% présentent une détresse orientant vers un trouble mental.

« Je relève des éléments spécifiques au secteur du bâtiment et des travaux publics dans l'étude.

Le rôle essentiel du travail en équipe dans le BTP apparaît clairement à travers la corrélation entre une mauvaise ambiance de travail et un risque de trouble mental.

Autre caractéristique forte des actifs du BTP : le sentiment de fierté et d'utilité du travail réalisé, qui constitue un facteur protecteur essentiel.

Enfin, une attention particulière doit être portée aux artisans et chefs d'entreprise, et, avec eux, à tous ceux qui ont du mal à gérer vie privée et vie professionnelle, facteur majeur de risque de détresse mentale. »

Muriel Sanchez, déléguée générale de la Fondation BTP+

Réalisation de l'étude épidémiologique

L'analyse des données a été effectuée par :

Dr Astrid Chevance, psychiatre, doctorante en santé publique

Mounia N. Hocine, enseignant-chercheur en Biostatistique au Cnam

Oumou Daouda, étudiante en thèse sous la direction de Mme Mounia N. Hocine et M. Gilbert Saporta (Laboratoire de biostatistique du Cnam)

Les membres du comité scientifique

« Les entreprises se sont saisies ces dernières années de la question de la prévention des risques psychosociaux. De nombreuses études avaient été conduites mais il n'existait pas encore d'état des lieux de la santé psychique des actifs corrélé avec ces risques psychosociaux. C'est ce manque que nous avons voulu combler avec notre étude. D'autant plus que les rapports européens soulignent notre retard dans l'évaluation de ces risques et la mise en place d'actions de prévention. »

Patrick Légeron, psychiatre, président du comité scientifique de l'étude.



Dr Patrick Légeron, président du Comité scientifique, psychiatre, fondateur de Stimulus, co-auteur du rapport de l'Académie de médecine sur le burn-out.



Pr Raphaël Gaillard, président de la Fondation Pierre Deniker, professeur en psychiatrie, chef du Pôle Hospitalo-Universitaire du 15ème arrondissement au sein du Centre Hospitalier Sainte Anne, Paris.



Dr Nicolas Brosset, médecin du travail, référent risques psychosociaux, Groupe PSA-Peugeot-Citroën.



Muriel Sanchez, déléguée générale de la Fondation BTP+.



William Dab, professeur titulaire de la chaire d'Hygiène et Sécurité du Cnam et responsable des enseignements de sécurité sanitaire au Cnam.



Gilbert Saporta, professeur émérite, titulaire de la chaire statistique appliquée au CNAM.



Jean-Christophe Sciberras, directeur des ressources humaines et directeur des relations sociales et de l'innovation sociale chez Solvay.

Les invités permanents extérieurs :

Luc Barthélémy, directeur de clientèle Santé IPSOS.

Anthony Baréa, chargé d'études IPSOS.

Ont contribué à nos travaux :

Dr Fatma Bouvet de La Maisonneuve, psychiatre, membre du CESE – section des affaires sociales et de la santé

Jean-François Naton, vice-président du CESE – section du travail et de l'emploi

Plaidoyer pour une politique d'évaluation et de prévention en santé mentale chez les actifs

Par Raphaël Gaillard, président de la Fondation Pierre Deniker, professeur en psychiatrie, chef du Pôle Hospitalo-Universitaire du 15ème arrondissement au sein du Centre Hospitalier Sainte Anne, Paris.

“ La Fondation Pierre Deniker présente la 1ère étude épidémiologique représentative de la population active française investiguant les facteurs de risques psychosociaux liés au travail et la détresse orientant vers un trouble mental.

Pourquoi cette action ?

Les troubles mentaux sont des pathologies très fréquentes et invalidantes affectant près de 18% de la population. Ils génèrent des coûts directs et indirects pour les individus et la société à plusieurs niveaux, de la pression financière pour les institutions publiques et les entreprises jusqu'au bien-être individuel. La dépression, par exemple, est une des 5 maladies contribuant le plus au fardeau des pathologies en termes d'années vécues avec un handicap. Dans le cadre du travail, les troubles mentaux sont responsables de productivité limitée, d'arrêts de travail souvent longs et multiples, ainsi que de situations d'invalidité et de départs à la retraite anticipés.

Nombreuses sont les entreprises et les administrations qui ont pris la mesure de l'importance de la santé mentale au travail et notamment de la nécessité de leur prévention.

Il faut investir la question des facteurs de risques psychosociaux liés au travail avec le risque de présenter un trouble mental. Nous ne pouvons pas nous en tenir aux problématiques de « bien-être au travail » ou de burn-out mais nous devons nous atteler à l'exploration des liens entre travail et troubles mentaux. C'est pourquoi l'objet de la présente étude est d'examiner quels sont les facteurs de risques psychosociaux associés à une détresse orientant vers un trouble mental.

Comme nous le pressentions, et les chiffres le prouvent, la question des troubles psychiques au travail constitue un véritable enjeu de santé publique.

Nous déplorons que la recherche française, contrairement à certains de ses voisins occidentaux, ne se soit pas suffisamment saisie de cette question. La France souffre d'un réel déficit de connaissance à l'échelle de sa population active globale.

Nous avons donc conduit une étude épidémiologique transversale pour être en mesure aujourd'hui d'évaluer l'exposition des actifs à des facteurs de risques psychosociaux liés au travail et de mesurer la contribution de chacun de ces facteurs à la présence d'une détresse orientant vers un trouble mental.

Que constatons-nous ?

1 actif sur 5 présente une détresse orientant vers un trouble mental (22% des actifs).

Le déséquilibre entre vie professionnelle et vie personnelle est le facteur le plus impactant : 45% des personnes rapportant un tel déséquilibre présentent une détresse orientant vers un trouble mental .

L'étude s'intéresse aussi aux spécificités de certaines populations et observe par exemple une prévalence significativement plus élevée chez les femmes, les aidants ou ceux qui travaillent plus de 50h par semaine. L'étude identifie aussi pour chaque population spécifique les facteurs les plus associés à une détresse orientant vers un trouble mental.

Je vous invite à prendre connaissance des principaux résultats de cette étude.

Et maintenant ?

Que faire de cette étude ? La diffuser d'abord, la mettre à disposition de tous, pouvoirs publics, médecins, DRH, chercheurs... Je souhaite que chacun s'en empare.

Nous avons mis à jour des associations significatives entre facteurs de risques psychosociaux liés au travail et présence d'une détresse orientant vers un trouble mental. Cela doit être le prélude de l'investigation des liens de causalité entre troubles mentaux et facteurs de risques psychosociaux. Seule une telle démarche permettrait de concevoir une politique de prévention adaptée à la mesure de l'enjeu.

Pour ce faire, conformément à ce qui avait été recommandé dans le rapport Gollac, et en suivant les modèles anglo-saxons ou scandinaves, nous devons impérativement constituer des cohortes de plusieurs dizaines de milliers de personnes, permettant l'observation et l'analyse prospective. A partir de ces études de cohortes, seules à même de démontrer un lien de causalité, nous pourrons formuler des mesures de prévention, dont l'efficacité devra être évaluée à son tour.

J'en appelle donc aux pouvoirs publics, aux branches professionnelles, aux entreprises :

Devenez parties prenantes d'une politique de progrès ambitieuse pour la santé mentale des actifs en France.

Vous pouvez compter sur la Fondation Pierre Deniker pour porter cette cause. ■

Annexe 1 : Glossaire

GHQ28 : Le GHQ (General Health Questionnaire) est un questionnaire d'auto-évaluation en 28 items, c'est-à-dire rempli par le sujet, qui permet de repérer une détresse orientant vers un trouble mental. Le questionnaire du GHQ28 explore différentes dimensions : les symptômes physiques, l'anxiété et l'insomnie, le dysfonctionnement social et la dépression. Avoir un score supérieur ou égal à 24 indique une détresse orientant vers un trouble mental.

FRPS : Facteurs de risques psychosociaux liés au travail. Ces dernières années, les facteurs de RPS impactant la santé des individus ont été identifiés. Notre étude reposant sur la catégorisation du collègue d'expertise de l'INSEE sur les risques psychosociaux a investigué 44 FRPS.

Aidant : On considère comme aidant une personne qui apporte des soins ou qui est régulièrement présente pour aider un membre de sa famille ou de son entourage, atteint d'une maladie et/ou souffrant d'une perte d'autonomie (une maladie chronique, mentale ou physique, qui est handicapé, dépendant d'une substance toxique, ou une personne âgée).

Burn-out : Catégorie syndromique récente regroupant un ensemble de symptômes non spécifiques (fatigue émotionnelle, dépersonnalisation, réduction du sentiment d'accomplissement personnel) causés par le travail. Ce syndrome ne fait pas partie des classifications des troubles psychiques.

Etude épidémiologique : Étude des rapports existants entre les maladies ou tout autre phénomène biologique, et divers facteurs (mode de vie, milieu ambiant ou social, particularités individuelles) susceptibles d'exercer une influence sur leur fréquence, leur distribution, leur évolution.

Trouble mental : Les « troubles mentaux » sont un ensemble de maladies impliquant des états psychiques (pensées, émotions), mais aussi des comportements et des relations sociales dysfonctionnels. Parmi ces troubles on compte la dépression, les troubles anxieux, le trouble obsessionnel compulsif, les troubles bipolaires, la schizophrénie mais aussi les addictions (d'après la définition de l'OMS).

Annexe 2 : Une méthodologie scientifique

Le terrain de cette étude épidémiologique transversale a été réalisé entre le 27 février et le 6 mars 2018. Il s'agit d'une enquête par questionnaire en ligne auprès d'un échantillon de 3 200 actifs occupés français.

- L'échantillon a été recruté dans le panel IPSOS (« IPSOS Access Panel »). Ce large échantillon est représentatif de la population active selon des critères d'âge, de genre, de profession pour tous, et pour les salariés, statut professionnel public/privé, taille de l'entreprise. Ceci permet la généralisation des résultats de l'étude à l'ensemble de la population active française.
- Un échantillon supplémentaire de 400 actifs représentatif du secteur du BTP a été recruté afin de pouvoir effectuer des analyses spécifiques à cette population.

Le questionnaire était constitué de 3 parties :

- 50 questions visant à décrire caractéristiques socio-démographiques, l'état de santé et les conditions de travail des enquêtés : âge, genre, statut, type de travail, habitat, localisation géographique, situation familiale...
- GHQ 28* : Le General Health Questionnaire est un questionnaire d'auto-évaluation en 28 items, c'est-à-dire rempli par le sujet, qui permet de repérer une détresse orientant vers un trouble mental. Le questionnaire du GHQ28 explore différentes dimensions : les symptômes physiques, l'anxiété et l'insomnie, le dysfonctionnement social et la dépression. Avoir un score supérieur ou égal à 24 indique une détresse orientant vers un trouble mental.
- Mesure de l'exposition de chaque personne interrogée à 44 facteurs de risques psychosociaux identifiés (FRPS*). On peut regrouper ces facteurs selon les grandes catégories identifiées dans la littérature scientifique : l'équilibre entre les exigences du travail et ses gratifications, l'autonomie et les marges de manœuvres, la qualité des rapports humains entre collègues/avec la hiérarchie, l'exigence émotionnelle, les conflits de valeur, et l'insécurité socio-économique.

L'analyse des données a eu lieu au mois de septembre 2018 avec l'appui du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam).

Nota bene : Ce travail a donné lieu à la rédaction d'un article scientifique qui sera proposé à un journal à comité de lecture international. Ses objectifs sont l'estimation de la prévalence de potentiels troubles psychiques dans la population active française, la mesure de l'exposition aux facteurs de risques psychosociaux liés au travail et l'évaluation du poids de ces facteurs sur la présence d'un trouble psychique.

(*) Voir glossaire p.10

Annexe 3 : Bibliographie

- Rapport Lecocq « Santé au travail : vers un système simplifié pour une prévention renforcée. » 2018.
- Rapport de l'Académie de Médecine sur le Burn-Out, Pr Jean-Pierre Olié, Dr Patrick Légeron, 2016.
- Rapport du CT-RPS 2016 de la DARES-DREES-DGAFP : « Travail et bien-être psychologique ».
- Rapport Gollac. « Mesurer les facteurs psychosociaux de risque au travail pour les maîtriser ». Rapport du collège d'expertise sur le suivi des RPS au travail réuni à la demande du ministre du Travail et des Affaires sociales. Documentation française, Paris, 2011.
- Rapport Nasse / Légeron : « La détermination, la mesure et le suivi des risques psychosociaux au travail », rapport pour le Ministre du Travail. La documentation française, Paris, 2008.
- Rapport Lachmann : « Bien être et efficacité au travail-10 propositions pour améliorer la santé au travail », 2010.



FONDATION
Pierre Deniker
POUR LA RECHERCHE & LA PRÉVENTION EN
SANTÉ MENTALE

CONTACT PRESSE :

Alice Vadé
alice.vade@gmail.com
06 89 54 67 20

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS SUR NOS ACTIONS SUR www.fondationpierredeniker.org